



Outlook

RE: Publication du bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026

À partir de HAGET Arnaud <ar.haget@artigues-pres-bordeaux.fr>

Date Jeu 2025-09-11 14:56

À Vélo-Cité Bordeaux Métropole <contact@velo-cite.org>

Cc VALLEE Sandra <s.vallee@artigues-pres-bordeaux.fr>; PERRE Nicolas <ni.perre@artigues-pres-bordeaux.fr>

Bonjour,

Pour faire suite à la transmission du bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026 de Vélo-Cité, vous trouverez ci-dessous le retour de la ville d'Artigues-près-Bordeaux concernant certaines corrections à apporter.

En effet, au vu des éléments présents dans le bilan de la commune, voici les modifications qui pourraient être intégrées :

- **Aménagements** : ajouter les réalisations du boulevard Feydeau et de la rue Blaise-Pascal, actuellement non mentionnées.
- **Génération vélo** : préciser que la rue de Normandie est fermée le matin pour sécuriser l'accès à la nouvelle école Joséphine Baker, ce qui constitue une action de type « rue aux enfants ».
- **Actions de la mairie** :
 - mentionner que nous organisons des rencontres régulières avec Vélo-Cité, notamment dans le cadre de la Fête du vélo ;
 - intégrer la mise en place du Forfait mobilité durable pour les agents ;
 - ajouter le système de prêt de VAE pour les administrés ;
 - intégrer l'aide communale de 100 € pour l'achat d'un VAE par les administrés ;
 - signaler également que des VAE sont mis à disposition des agents municipaux.

Vous trouverez sur la carte interactive ci-dessous les différents aménagements ainsi que la « rue aux écoles » mentionnée ci-dessus :

https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1-rC2n4ZS3Krr5vrE0SsYIPkh_yT_6aE&usp=sharing

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement,

Arnaud HAGET

Charge de mission Développement Durable

Mairie d'Artigues-près-Bordeaux – Maison Eco

10 avenue Desclaux 33370 Artigues-près-Bordeaux

Téléphone : 06 16 43 29 65

www.artigues-pres-bordeaux.fr



Ce courrier électronique et ses fichiers attachés proviennent de la Mairie d'Artigues-près-Bordeaux. Ils ne constituent pas un document officiel. Ils sont confidentiels et à l'usage exclusif du destinataire. Toute divulgation, copie, utilisation ou communication non autorisée de ce courrier électronique ou de tout fichier attaché est strictement interdite et peut être illégale. Si vous recevez ce courrier électronique par erreur, nous vous prions d'en informer l'expéditeur et d'effacer ce courrier électronique de votre système informatique.

De : Vélo-Cité Bordeaux Métropole <contact@velo-cite.org>

Envoyé : lundi 21 juillet 2025 14:43

À : -ART-Secrétariat Maire <secretariat.maire@artigues-pres-bordeaux.fr>; -ART-Directeur Cabinet <directeur.cabinet@artigues-pres-bordeaux.fr>; -ART-Stratégie Territoriale <strategie.territoriale@artigues-pres-bordeaux.fr>

Objet : Publication du bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de contact@velo-cite.org. Pourquoi c'est important



Courriel d'un expéditeur externe

Monsieur le Maire,

Nous avons le plaisir de vous informer que le bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026, porté par notre association Vélo-Cité, a été publié en ce début de mois de juin 2025.

Il est accessible à cette adresse suivante :

<https://velo-cite.org/bilan-detape-du-plaidoyer-2020-2025/>

Ce document dresse un état des lieux de l'avancement des engagements pris en faveur du développement du vélo sur la métropole, sur la base du plaidoyer signé en 2020 par 15 maires élus ou réélus (et 48 candidats).

Une première lettre d'information, contenant des demandes d'informations, vous avait été adressée en avril 2024.

Nous remercions chaleureusement les 12 communes qui nous ont déjà fait part de leurs retours et ont contribué à enrichir ce travail.

Nous tenons particulièrement à féliciter les communes ayant d'ores et déjà atteint la note de D, correspondant à au moins 25 % d'engagement sur un plaidoyer exigeant et ambitieux. Cette note D est représentée en vert clair sur notre carte — un choix visuel que n'a malheureusement pas repris l'infographie publiée par Sud-Ouest.

Le détail concernant votre commune est disponible ici :

<https://velo-cite.org/wp-content/uploads/2025/06/bilan-etape-Artigues-pres-Bordeaux.pdf>

Une actualisation du bilan sera publiée courant octobre. Elle intégrera les retours que les communes nous auront transmis d'ici là.

Une présentation à destination des adhérent·es sera aussi réalisée.

Nous vous invitons, donc, à nous faire part de toute correction d'ici la mi-septembre afin que l'actualisation reflète au mieux votre action. Par souci d'équité, plusieurs indicateurs du bilan reposent sur des données issues de l'open data métropolitain, notamment les aménagements et le nombre d'arceaux. Ces données, centralisées et gérées par Bordeaux

Métropole, assurent un traitement homogène entre toutes les communes. Comme l'an dernier, nous invitons les communes à signaler directement aux services de la métropole toute anomalie ou erreur relevée dans ces données.

Nous comprenons qu'il peut être décevant qu'un nouvel aménagement ne soit pas pris en compte dans le bilan de l'association. Toutefois, utiliser l'open data est la seule possibilité pour l'association de traiter équitablement les communes.

À titre d'information, ni les critères d'évaluation ni le barème ne seront modifiés. Ils s'appuient sur les éléments du plaidoyer de 2020, garantissant une lecture équitable, connue de longue date et partagée pour l'ensemble des communes de la métropole.

Le nouveau bilan comportera 2 nouvelles notions : une identification des communes dont le ou la maire s'était engagé·e à respecter le plaidoyer en 2020 et mettra en avant la note du baromètre 2025 de la FUB, dont les résultats seront rendus public le 18 septembre.

Enfin, pour terminer, Vélo-Cité souhaite rappeler son indépendance de toute mairie ou parti politique : une analyse du bilan permet d'ailleurs de remarquer que toutes les sensibilités politiques ont reçu un ou des bilans sensiblement positifs (> D) mais aussi au moins un bilan inférieur.

L'association rappelle sa volonté d'accompagner toutes les politiques en faveur du vélo, comme elle accompagne toutes les entreprises et tous les citoyens souhaitant être conseillé·es.

Restant à votre disposition pour tout échange ou complément, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'équipe de Vélo-Cité,
Virginie Simonet et Paul Lopez

05 56 81 63 89
Vélo-Cité - 16 rue Ausone - 33 000 BORDEAUX

